



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES
DE DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS**

Assemblée des délégués du 2 décembre 2021

Présents :

Délégués :	Lesquereux Emilie	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Elie Alexandre	Delley-Portalban
	Hotz Patrick	Delley-Portalban
Comité directeur :	Bongard Serge, président	Gletterens
	Soutter Eric	Gletterens
	Cotting Philippe	Delley-Portalban
	Keusen Jean-Daniel	Delley-Portalban
Collaborateur STEP :	Folly Bruno	
Excusés :	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Ney Sébastien	Delley-Portalban
	Baudois Stéphane	collaborateur STEP
Lieu :	Salle communale de Delley	

Les délégués présents approuvent la modification du tractanda, soit :

Point 3 : Nominations

- a) Du président de l'assemblée des délégués pour la législature 2021-2026
- b) Des membres de la commission financière pour la législature 2021-2026

Tractanda :

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 juin 2021
3. Nominations
 - a) du président de l'assemblée des délégués pour la législature 2021-2026
 - b) des membres de la commission financière pour la législature 2021-2026
4. Budget de l'exercice 2022
 - a) Présentation du budget de fonctionnement
 - b) Préavis de la commission financière
 - c) Approbation
5. Règlement des finances
 - a) Présentation

- b) Préavis de la commission financière
- c) Approbation
- 6. Présentation du règlement d'exécution des finances et de l'annexe du règlement des finances
- 7. Informations et divers

Point 1 – Ouverture de l'assemblée

M. Serge Bongard, président du comité directeur, salue cordialement les délégués de l'Association. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués et par insertion dans la Feuille Officielle.

M. Bongard procède à la présentation de l'ordre du jour qui est approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

Point 2 – Approbation du procès-verbal

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2021 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

Point 3 – Nominations

a) Du président de l'assemblée des délégués pour la législature 2021-2026

Pour cette législature, la présidence de l'assemblée des délégués incombe à la commune de Delley-Portalban. Sur proposition, M. Claude-Alain Guerry est nommé, à l'unanimité, président de l'assemblée des délégués pour la législature 2021-2026.

M. Guerry préside dès lors l'assemblée.

b) Des membres de la commission financière pour la législature 2021-2026

Mme Emilie Lesquereux, MM. Patrick Hotz et Alexandre Elie sont proposés et nommés à l'unanimité par les délégués.

Point 4 – Budget de l'exercice 2022

Présentation

Présentation du budget de fonctionnement qui se solde par une charge totale s'élevant à CHF 581'650.00. La participation des communes membres s'élève à CHF 560'100.00.

Principaux points relatifs à l'augmentation par rapport à 2021

7201.3000.00	Salaire du personnel Augmentation taux d'occupation de 50% engagement de M. Baudois à 100% (+ CHF 36'400.00 par rapport au budget 2021)
7201.4260.00	Remboursement de tiers Participation de la commune de Delley-Portalban pour prestations effectuées par M. Baudois à l'édilité 25% (CHF 17'950.00 + part aux charges sociales CHF 3'500.00) (+ Différence nette CHF 18'450.00)

7201.3040.01	Allocations employeur CHF 3'600.00
7201.3111.00	Achat machines et matériel CHF 44'200.00 (budget 2021 5'000.00) <i>(+ Différence CHF 39'200.00) renouvellement de pompes et de matériel détériorés suite à la crue de l'été</i>
7201.3143.00	Frais d'entretien des installations baisse par rapport au budget 2021 CHF 13'500.00 (budget 2021 CHF 30'000.00) <i>(- Différence CHF 16'500.00)</i>
7201.3161.01	Taux et primes leasing CHF 6'000.00
7201.3113.00	Achat matériel informatique + tél. CHF 3'800.00 + charge abo tél. CHF 500.00 (en remplacement 2ème abo tél. fixe annulé au printemps 21)

Préavis de la commission financière

Mme Lesquereux procède à la lecture du rapport de la commission financière:

La Commission financière a pris connaissance du budget 2022. Elle a rencontré le Comité directeur et la caissière pour une discussion et les renseignements souhaités ont été obtenus, notamment sur les augmentations des charges par rapport à 2021 qui ont également été détaillées lors de la présentation.

En fonction de ces éléments et par rapport au budget présenté, la commission financière émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable.

Approbation du budget de fonctionnement 2022

Les délégués, sans objection, approuvent le budget de l'exercice 2022.

Point 5 – Règlement des finances

Présentation

Les délégués ont consulté le règlement des finances. Ce dernier a été soumis au Service des communes pour préavis. Aucune remarque n'est formulée par les délégués.

Rapport de la commission financière

La Commission financière a pris connaissance du règlement des finances et n'a pas de remarques à formuler après analyse.

La Commission financière émet un préavis favorable.

Approbation

A l'unanimité, les délégués approuvent le règlement des finances.

Point 6 – Règlement d'exécution des finances

Le règlement a été soumis au Service des communes pour préavis et approuvé par le Comité directeur. Les délégués ayant consulté le règlement d'exécution des finances et l'annexe, qui règle notamment les retraits de fonds, n'émettent aucune remarque.

Point 7 – Informations et divers

Step régionale

M. Philippe Cotting, représentant au comité de pilotage, informe de l'avancée de l'étude, notamment sur le fait que le projet doit être adapté au périmètre en zone autorisée pour la construction sur le site Agrico. Une étude de faisabilité est en cours pour une synergie entre la STEP des eaux industrielles et celle du traitement des eaux ménagères.

Il est probable qu'un bassin soit maintenu à la STEP de Portalban pour un déversoir d'eau pluviale. La conduite intervillageoise sera reprise par la STEP régionale. Une clé linéaire est pour l'instant privilégiée pour le montant de la reprise.

AgriCo pourra être partenaire et non membre de l'Association régionale.

Plus aucune question n'étant posée, M. Guerry lève l'assemblée et adresse ses remerciements aux membres du comité de direction, aux délégués ainsi qu'aux collaborateurs.

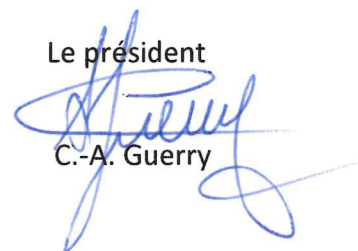
Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire


M. Collaud

A.I.E.E.
Association intercommunale
pour l'épuration des eaux
Delley-Portalban-Gletterens

Le président


C.-A. Guerry